

Strasbourg, le 19 novembre 2024

## Evacuation du campement Krimmeri Réaction de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg

Menée par les services de la Préfecture, l'opération d'évacuation et de mise à l'abri des plus de 300 personnes occupant le site de Krimmeri-Meinau s'est passée dans le calme. La mise à l'abri de ces femmes, hommes et enfants était très attendue par les habitant·es, par les associations et par les équipes et élus de la Ville qui suivent ce site depuis de longs mois. L'ampleur inédite de ce campement relevant de la crise humanitaire doit amener à un sursaut collectif.

La Ville de Strasbourg est la seule ville de France à s'être dotée d'un service dédié au suivi des lieux de vie informels qui réalise sur les campements, avec l'aide d'entraide le relai, les diagnostics sociaux facilitant l'orientation des personnes. Ce sont également les agents de la Ville qui installent les besoins de première nécessité (eau, toilettes, collecte des déchets, boîtes pour les aliments, dératisation), qui font le lien avec les services de l'État et les associations de terrain, qui ont suivi l'ouverture des deux gymnases municipaux la nuit de la tempête Kirk. Leur travail et leur engagement sont immenses mais ils ne suffisent pas à pallier les conséquences indignes d'un système d'hébergement national à bout de souffle que nous appelons, avec de nombreuses villes de France, à réformer.

Si l'État a la compétence et doit agir, chacun peut prendre sa part. C'est pourquoi la Ville finance 600 places d'hébergements pérennes et pousse au maximum la politique d'habitat intercalaire en mobilisant son patrimoine pour un usage social : après les projets du Foyer Jean Jaurès, de la T'Rêve, de Montagne Verte, un long débat en Conseil Municipal a validé le principe d'achat de tiny houses à utiliser sur les terrains nus. La priorité de la municipalité sur ces hébergements d'urgence intercalaires est donnée aux enfants à la rue scolarisés dans les écoles municipales. Depuis décembre 2023, 40 personnes ont un toit grâce à la mobilisation d'appartements de la Ville mis à disposition via des associations et 5 à 7 familles pourront être hébergées dans les tiny houses.

*« Ce dispositif de mobilisation des appartements vacants de notre patrimoine fonctionne bien, nous ne pouvons qu'appeler l'État, les collectivités et les propriétaires privés à en faire de même car cette initiative a le double avantage de mettre des personnes à l'abri et de ne pas laisser les logements inoccupés se détériorer. Le*



*sursaut ne peut qu'être collectif pour répondre à ces situations indignes de notre pays des droits humains. Mettons-nous autour de la table pour trouver des solutions. »*

**Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg

